

CAP PRODUCTION ET SERVICES EN RESTAURATION

Arrêté du 29 octobre 2019

LA FORMATION EN ENTREPRISE : Candidats de la voie scolaire

1) Durée

- 14 semaines sur le cycle de 2 ans.

2) Lieux

Ils porteront sur les deux pôles : production alimentaire et service en restauration

- Restauration rapide,
- Restauration commerciale libre-service,
- Restauration collective.

3) Organisation

La répartition des périodes dans l'année scolaire relève de l'autonomie des établissements, de même que la modulation du nombre de semaines pour chaque année, dans le respect de la durée totale sur le cycle. (Arrêté du 21.11.2018 - Article 3)

Propositions	Candidats voie scolaire			
	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année	
	6 ou 7 semaines		7 ou 8 semaines	
Durée	3 semaines	3 ou 4 semaines	3 ou 4 semaines	4 semaines
Organisation	Restauration collective Ou Restauration rapide	Restauration rapide Ou Restauration commerciale type cafétéria	Restauration collective Ou Restauration commerciale type cafétéria	Restauration collective d'entreprise Ou Restauration rapide
			Deux périodes sont support du CCF. L'équipe pédagogique doit s'assurer que les lieux de PFMP permettent de former aux compétences visées par chacune des situations d'évaluation :	
Moment	A l'initiative des équipes pédagogiques		A l'initiative des équipes pédagogiques	